



Piqûre du RAPPEL

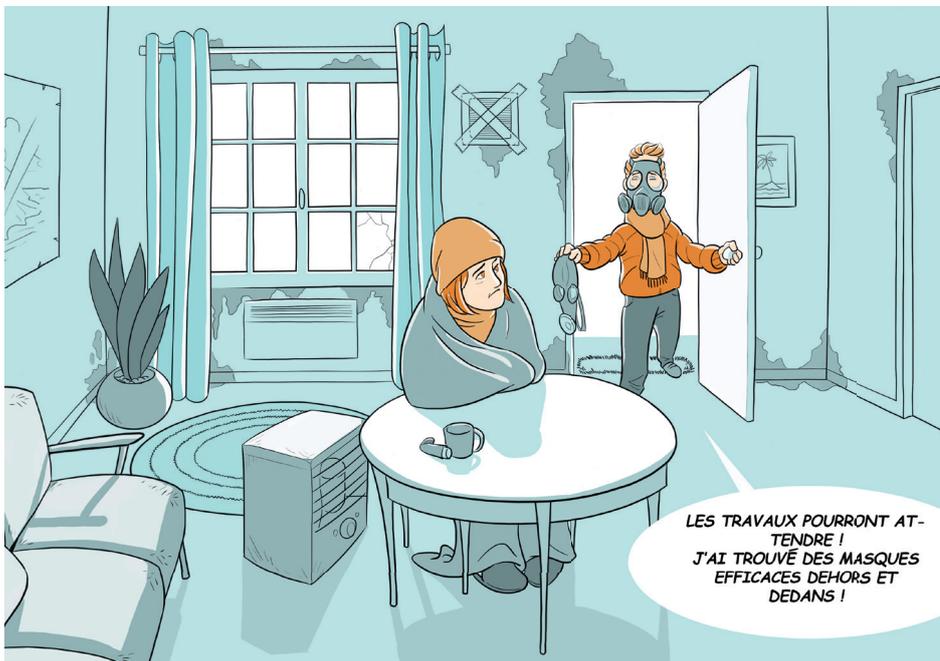
Réseau des Acteurs contre la Pauvreté et la Précarité Énergétique dans le Logement

#4

Lettre annuelle
d'information
du réseau
RAPPEL

Edito

Ne négligeons pas les effets de la précarité énergétique sur la santé !



Le réseau RAPPEL accompagne et valorise les expériences menées par les professionnels et les collectivités partout en France.

Il favorise les échanges entre les professionnels de l'action sociale, de la santé, du logement et de l'énergie, pour décloisonner les approches et les pratiques.

Le RAPPEL met à disposition de ses membres différents outils pour aider les structures qui cherchent à apporter des solutions préventives et curatives durables à la précarité énergétique ■

« Ça fait du bien au moral ! » Ainsi s'exprimait lors d'un entretien une personne qui venait de bénéficier d'une réhabilitation de son logement alors que, dans le même temps, elle affirmait que cela n'avait pas d'effet sur sa santé ! Oui, les passoires thermiques ne génèrent pas que des problèmes de santé physique. C'est avant tout la santé psychique des milliers de personnes qui sont contraintes d'y vivre qui est atteinte.

L'idée couramment admise, c'est qu'avoir froid dans son logement entraîne surtout des rhumes l'hiver. La réalité est tout autre : à peu près tous les organes de notre corps souffrent de vivre dans ces conditions : problèmes cardiaques, respiratoires, musculaires, articulaires... **Et dans presque tous les cas, la santé psychique est atteinte.** Comment vivre sereinement, développer ses facultés, nouer des relations sociales quand, de retour chez soi, au lieu de se reposer, on doit lutter pied à pied pour conserver un peu de chaleur ?

« Mes neveux ne voulaient plus dormir à la maison à cause du froid et du bruit. Le vent dans les volets et les fenêtres leur faisaient peur la nuit. [...] En plus, j'avais toujours peur qu'ils s'enrhument en

dormant à la maison » Comment garder une estime de soi dans ces conditions, quand les enfants ne peuvent plus inviter leurs copains chez eux ?

Alors oui, la précarité énergétique doit être considérée par les pouvoirs publics comme un ensemble ayant des incidences sur tous les secteurs de notre vie, et non un problème de confort thermique stricto sensu. En prenant en compte tous ses impacts, son coût est beaucoup plus élevé que les investissements à faire pour y remédier. Au-delà de diminuer les dépenses de chauffage, cela réduira le coût des impacts sur la santé mentale (avant même ceux sur la santé physique), celui de l'incapacité pour les enfants à profiter de l'enseignement, des difficultés pour s'insérer professionnellement et socialement... Et avec des effets rapides : « au bout de huit semaines, les enfants n'avaient plus de problème de santé ». Les gains à attendre de tels investissements sont immenses, non seulement dans le champ de la santé mais dans tous les secteurs de notre société.

Dr Bernard Ledéser

Médecin de santé publique au CREAI-ORS Occitanie ■

L'actu de la précarité énergétique

Crise sanitaire : une bombe à retardement pour la précarité énergétique

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a contraint des millions de français à vivre confinés pendant des semaines dans des logements trop petits ou de qualité médiocre, accentuant ainsi de manière inédite les inégalités liées au logement et à sa performance énergétique.

Il est encore tôt, début 2021, pour établir précisément les effets quantitatifs et économiques que ces événements ont pu avoir sur la précarité énergétique ainsi que l'efficacité des mesures d'urgence qui ont été prises. En revanche, **il est possible de dresser une série de constats et d'adopter une vision plus qualitative de la situation.**

En 2020, les revenus d'activité des Français ont diminué du fait du chômage partiel, des arrêts maladie pour garde d'enfant ou du recul des "petits jobs". Les ménages vivant de l'économie informelle, ne pouvant pas bénéficier des mesures exceptionnelles du gouvernement type chômage partiel, se sont retrouvés sans revenu. Les ménages, ainsi que les services sociaux (très sollicités et souvent saturés), ont concentré leurs dépenses sur les besoins les plus urgents comme l'alimentation, le paiement du loyer ou les dépenses de santé. **Nombreux sont les foyers qui ont dès lors mis en attente le paiement de leurs factures d'énergie** durant la trêve hivernale, prolongée jusqu'au 10 juillet 2020. **Sur la précarité énergétique, la crise aura un impact différé.** On peut légitimement

craindre une explosion des impayés d'énergie et des demandes d'aides aux services sociaux au sortir de la prochaine trêve hivernale, en avril 2021.

Les intervenants et dispositifs qui permettent d'identifier et d'accompagner les ménages en difficulté sur l'énergie (travailleurs sociaux et chargés de visites à domicile) ont dû adapter leurs modalités d'intervention pour privilégier des approches à distance, par téléphone. **Le risque est grand d'avoir perdu et de perdre encore un certain nombre de contacts** établis avec ces ménages. Les démarches de travaux de rénovation énergétique engagées ont également pris du retard tout au long de l'année 2020.

Les priorités pour les mois à venir devront être de rétablir ces contacts, de faire entrer les ménages nouvellement en difficulté dans des dispositifs d'accompagnement, et de s'assurer que les démarches de travaux enclenchées en 2020 par des foyers déjà en situation de précarité avant la crise ne seront pas abandonnées. En parallèle, les dispositifs curatifs d'aide au paiement des factures d'énergie (FSL et

En chiffres clés

+ 17%



C'est la hausse du nombre d'interventions pour impayés en 2019 par rapport à 2018 (avant même la crise sanitaire). Pour l'électricité, cette hausse est de 16%, et 24% pour le gaz.

Source : Médiateur National de l'énergie

450 à 500 kWh/m².an



C'est le seuil de non-décence énergétique (en énergie finale), retenu par le gouvernement.

Les acteurs associatifs réclament un seuil à 330 kWh/m².an.

x 3



C'est l'augmentation du rythme annuel des rénovations préconisée par la Convention citoyenne pour le climat pour que la France puisse tenir ses engagements climatiques. Les financements dédiés doivent eux être multipliés par 4.

aides extralégales des CCAS) devront être en mesure de répondre financièrement à un possible afflux des sollicitations. À ce titre, en avril 2020, une série d'acteurs associatifs ont appelé l'État et l'ensemble des fournisseurs d'énergie à participer massivement au financement des FSL¹, afin d'être au rendez-vous en 2021. ■

1. Communiqué de presse du 20 avril 2020 « COVID-19 : il faut utiliser le Fonds de Solidarité Logement pour faire face à la crise ».

Zoom sur

Les facteurs de risques sanitaires de la précarité énergétique

A l'heure où les liens entre qualité du logement et santé ne sont plus à démontrer, les mauvaises conditions d'habitat des ménages en précarité énergétique les surexposent à des problèmes de santé.

Absence d'isolation, chauffage insuffisant, manque de ventilation... Certaines caractéristiques des logements occupés par les ménages en précarité énergétique génèrent des « pathologies » souvent cumulatives : inconfort thermique, humidité, moisissures ou mauvaise qualité de l'air. Ces dysfonctionnements, parfois aggravés par des pratiques contraintes (restriction du chauffage, utilisation d'un

poêle à pétrole, calfeutrage des aérations), peuvent impacter la santé des occupants. Cela se traduit par :

- des réactions allergiques (maux de gorge, rhinite allergique, eczéma, etc.) ;
- des problèmes respiratoires (asthme, infections ou difficultés respiratoires, toux, bronchites parfois chroniques, etc.) ;

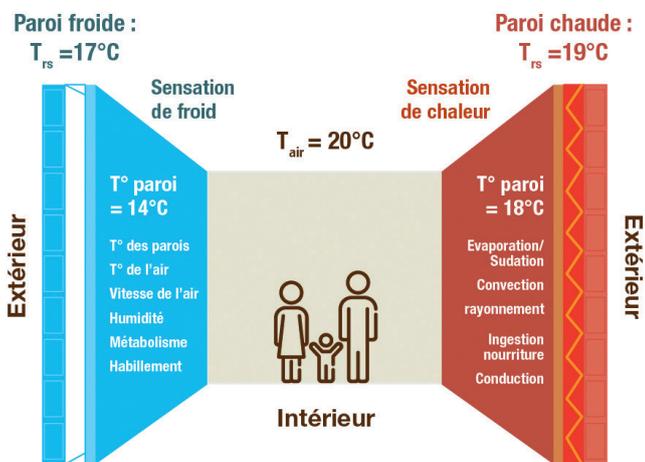
- des migraines et maux de tête fréquents ;
- ou encore des problèmes cardio-vasculaires.

Au-delà de la santé physique, la santé psychique des ménages peut aussi être affectée (mal-être, rupture de liens sociaux, dépression, etc.).

L'inconfort thermique

Si la sensation de froid est une notion subjective qui varie d'un individu à l'autre, les origines de l'inconfort thermique sont toutefois bien identifiées et liées à la mauvaise qualité du logement et/ou aux pratiques des ménages :

- **Le manque d'homogénéité entre températures de l'air et des parois** : à partir d'une différence de 4°C, l'écart de température devient perceptible et les fenêtres ou murs froids génèrent de l'inconfort. C'est la « température de confort ressentie » qui est ici en jeu, à savoir la moyenne de la température de l'air et de celle des parois : $T^{\circ}\text{ressentie} = (T^{\circ}\text{air} + T^{\circ}\text{parois}) / 2$;



Les échanges thermiques entre l'ambiance et l'homme
Source : De Herde, André et Liébard, Alain, 2005

- **L'écart important entre la température de l'air au niveau de la tête et celle au niveau des pieds** : elle ne doit pas dépasser 3°C ;
- **Les mouvements d'air** : une mauvaise étanchéité du logement génère des courants d'air et provoque une sensation de refroidissement ;
- **Un taux d'humidité anormal** : pour un confort optimal, il est recommandé que le taux d'humidité dans l'air se situe entre 40 et 60 %, ce qui évite aussi les situations à risque (bactéries, virus, allergies, etc.).

L'humidité et les moisissures

L'excès d'humidité dans le logement fait partie des indices d'une situation de précarité énergétique. C'est la conséquence du mauvais état du logement (infiltrations, condensation, défaut d'aération, mode de chauffage inadapté pour assécher l'air, etc.) et/ou de modes d'usage inadaptés de l'occupant (obturation des bouches d'aération, chauffage insuffisant, utilisation de chauffage d'appoint, etc.).

Par ailleurs, une humidité excessive conjuguée au manque d'aération et un chauffage insuffisant favorisent l'apparition de moisissures. Ces champignons microscopiques peuvent se reproduire en très grandes quantités et se propager très rapidement.

La mauvaise qualité de l'air intérieur

L'humidité dégrade la qualité de l'air mais elle n'est pas la seule : lorsque le logement est insuffisamment ventilé, d'autres polluants ne seront pas évacués et notamment :

- **Le monoxyde de carbone (CO)** : incolore, inodore et mortel à forte concentration, il se dégage en quantité importante quand des appareils de chauffage (chaudière gaz/fioul, poêle à bois, poêle mobile à gaz ou pétrole) ou de production d'eau chaude à combustion sont mal entretenus ou fonctionnent dans une atmosphère pauvre en oxygène ;
- **Les particules (poussières et minuscules morceaux de matière)** provenant de l'air extérieur ou produits à l'intérieur même d'un logement (tabagisme, cuisine, ménage, etc.) ■

Les outils des professionnels pour repérer les risques sanitaires dans le logement :



- **Les sens** : la vue et l'odorat permettent de repérer les odeurs de renfermé, les traces d'humidité sur les murs, les parois froides au toucher, etc.
- **L'hygromètre** mesure l'humidité relative de l'air
- **Le détecteur d'humidité** mesure la quantité d'eau contenue dans un matériau (bois, plâtre, etc.)
- **Le thermomètre** : classique (pour relever la température de l'air) ou infrarouge (pour la température d'une paroi)
- **Le capteur de CO** mesure la quantité de monoxyde de carbone
- **Le capteur de CO₂** est un bon indicateur de la qualité de l'air et de son renouvellement dans un logement
- **L'anémomètre** mesure le débit d'un système de ventilation ou en vérifie le fonctionnement

Pour aller plus loin, notamment sur les solutions, consulter le dossier « Les risques sanitaires de la précarité énergétique – Etat de l'art et fiches pratiques » (BCE, CLER, Solibri) sur le site du RAPPEL.



L'interview

Sandrine Rodot

Chargée de mission lutte contre l'habitat indigne
et Conseillère habitat santé aux Compagnons Bâisseurs Provence

Depuis 1979, les Compagnons Bâisseurs Provence accompagnent les habitants en précarité dans le cadre de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA). Sandrine Rodot, spécialisée sur la précarité énergétique et les impacts du mal-logement sur la santé des occupants, contribue à la lutte contre l'habitat indigne au sein de l'association.

Qu'est-ce qui vous a conduit à intervenir sur la précarité énergétique ?

J'ai une formation initiale en architecture d'intérieur. Il y a 18 ans, j'ai été embauchée aux CBP¹ comme animatrice technique sur des ateliers de quartier pour mettre en œuvre des chantiers ARA². Rapidement, j'ai commencé à y aborder les notions de confort thermique car il y a toujours un moment où la question de la facture d'énergie émerge. Je me suis formée à la précarité énergétique puis j'ai suivi une formation de Conseillère habitat santé pour pouvoir construire des argumentaires et conseiller les familles sur leurs problèmes de moisissures, d'inconfort thermique, les impacts sur l'organisme. Aujourd'hui, je suis chargée de mission lutte contre l'habitat indigne. C'est un poste transversal à la croisée entre précarité énergétique, santé et indécence.

En quoi consistent vos missions ?

J'interviens pour la commission technique pour le logement décent, en tant qu'opérateurs du PDLH³ du Var : en cas de dysfonctionnements dans le logement, je réalise une visite pour dresser un constat de non-décence. Celui-ci permet la conservation des

allocations logement pour inciter le propriétaire à faire les travaux. C'est un dispositif qui fonctionne très bien : il faut en général 6 à 8 mois pour sortir le logement de la non-décence et il y a plus de 80% de sorties positives. Ma seconde mission consiste à accompagner les ménages en précarité énergétique identifiés par des travailleurs sociaux de la CAF, du CCAS ou d'une association.

Comment accompagnez-vous les ménages ?

Une première visite à domicile, en présence du professionnel qui a signalé la situation, permet d'expliquer la démarche à la famille. Lors d'une seconde visite, je fais le tour du logement pour identifier les problématiques du ménage et établir le diagnostic. Un rapport est ensuite réalisé avec des propositions concrètes. Ce rapport, souvent proche d'un constat de non-décence, est remis à la famille et constitue une étape importante car les habitants ne comprennent pas toujours pourquoi ils ont froid dans leur logement, pourquoi leurs factures sont si élevées.

On mène ensuite souvent des interventions directes avec la famille pour améliorer le confort thermique ou des petits travaux en

ARA, voire une médiation avec le bailleur pour inciter à la rénovation.

En quoi vos compétences habitat santé apportent une plus-value à vos interventions ?

J'arrive à étayer mes explications, je me sens davantage écoutée et ai donc un réel impact sur les pratiques des familles. Par exemple sur les grilles de ventilation bouchées : j'ai les moyens d'argumenter sur la qualité de l'air intérieur, sa circulation dans le logement...

Rencontrez-vous des difficultés particulières dans l'exercice de votre métier ?

Les locataires sont les oubliés du système, or c'est notre public principal et on a peu de réponses à leur apporter. La précarité énergétique, le mal-logement ont un impact économique mais aussi psychique. Vivre dans les moisissures c'est insupportable, au bout d'un moment il faut tout jeter : la nourriture, les meubles. Ensuite, il faut tout racheter... Quand un enfant va à l'école et qu'il sent la moisissure, il est stigmatisé. La réalité des gens c'est ça ! ■

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur le site du RAPPEL.

1. Membre du réseau national des Compagnons Bâisseurs (ANCB), l'association des Compagnons Bâisseurs Provence met principalement en œuvre des chantiers d'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) à destination de personnes en précarité. Elle intervient sur les départements des Bouches du Rhône (13), du Var (83), du Vaucluse (84) et les Alpes Maritimes (06). 2. Cette approche, basée sur l'entraide entre les habitants, favorise le transfert de compétences et de savoir-faire entre l'animateur et la famille, et permet d'améliorer le bien-être au sens large. 3. Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne

Aller plus loin

Plusieurs outils proposés par le réseau RAPPEL et ses membres permettent d'approfondir le sujet de la lutte contre la précarité énergétique (compréhension du phénomène, acteurs, moyens d'action, outils pour les publics ou les professionnels, etc.)

Cartographie des projets de lutte contre la précarité énergétique

Une carte pour découvrir les expériences passées et en cours sur le territoire français (métropole et Outre-Mer) et s'en inspirer.

Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ? Edition 2020

Un guide actualisé afin de mieux connaître le phénomène et les diverses ressources mobilisables pour trouver des solutions.

« La précarité énergétique au quotidien » - Ouvrage thématique numérique

À travers les témoignages de personnes en précarité énergétique, l'ONPE met en lumière le vécu des foyers concernés. Retrouvez l'ouvrage sur www.onpe.org.

Retrouvez ces outils et rejoignez le réseau sur notre site Internet : www.precarite-energie.org

Animé par :  CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les animatrices du réseau :

Claire Bally : solibri@ouvaton.org

Marie Moisan : marie.moisan@cler.org

Pour nous écrire :

CLER, mundo-m - 47, Avenue Pasteur - 93100 Montreuil

www.precarite-energie.org

Comité de rédaction :

Marie Moisan, Claire Bally, Aurélien Breuil

Conception graphique et réalisation :

www.empathiedesign.com

Illustration : Balthaz

Imprimé à 2000 exemplaires sur papier recyclé.

Financé par :

